

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, à dix-neuf  
Présents : 59 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 9 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 28 juin  
Votants : 68 2022, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Éric BOULDOIRES, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Daniel GINHAC, M. Jérôme GRAS, M. Michel BADUEL, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Ghislaine DELRIEU, M. Éric GOMESSE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

M. Philippe DE LAROCHE donne pouvoir à M. Gille BIGOT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Louis PECHAUD donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
M. René PELISSIER donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **12 JUIL. 2022**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET :                    FIXATION DE TARIFS 2022 - CENTRE AQUALUDIQUE INTERCOMMUNAL**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

**Vu** la mise en service des aménagements nouveaux réalisés sur les espaces extérieurs et bien-être du centre aqualudique intercommunal à l'été 2022 ;

**Vu** la délibération n°2020-064 du conseil communautaire en date du 26 février 2020 fixant les droits d'entrées et les tarifs d'utilisation du centre aqualudique intercommunal ;

**Considérant** le nécessaire ajustement de la grille tarifaire du centre aqualudique au regard de cette nouvelle offre ;

**Considérant** la proposition de grille tarifaire ci-annexée ;

**Vu** les avis favorables de la commission des finances et du bureau exécutif réunis respectivement les 12 mai et 23 mai 2022 ;

Le conseil communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**✚ APPROUVE la grille de tarification ci-annexée pour le centre aqualudique intercommunal, applicable à compter du 7 juillet 2022.**

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Richard BONAL, M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



## Centre aqualudique Grille tarifaire

Tarifs actuels	Tarifs
Achat Carte Magnétique	2,10 €
Perte ou vol de carte ou de bracelet	10,50 €
Entrée individuelle Adulte	5,20 €
Entrée individuelle Enfant (4 à 18 ans)	4,30 €
Enfant (moins de 4 ans)	Gratuit pour les moins de 3 ans
<b>Application de 10% sur présentation de la carte Famille nombreuse (3 enfants et plus)</b>	
Abonnement 12 entrées Adulte	51,00 €
Abonnement 12 entrées Enfant	40,00 €
Abonnement 10 heures Adulte	28,00 €
Abonnement 10 heures Enfant	23,00 €
Groupe (à partir de 10 personnes)	2,8€ / pers
Accompagnateur	
<b>Activités espace aquatique</b>	
Aquagym 1 séance	8,00 €
Aquagym Abonnement 10 séances	72,00 €
Jardin aquatique 1 séance	8,00 €
Jardin aquatique Abonnement 10 séances	57,00 €
Aquabike 1 séance	9,50 €
Aquabike Abonnement 10 séances	85,50 €
Location aquabike 1/2 heure	3,70 €
Location groupe aquabike (10 personnes - 1/2 heure)	33,30 €
Aquajeunes Année (3 trimestres) - Carte incluse	157,50 €
Aquatrainig 1 séance	9,50 €
Aquatrainig Abonnement 10 séances	85,50 €
<b>Accès remise en forme (cours collectifs ou accès salle)</b>	
Coaching personnalisé (1h) - <b>création</b>	30,00 €

1 séance	6,00 €
10 séances - <b>création</b>	<b>54,00 €</b>
Abonnement mensuel	35,00 €
Abonnement trimestriel	105,00 €
1 séance Tarification club salle de musculation par personne	2,10 €
<b>Accès bien être + remise en forme (sauna/hammam/jacuzzi/cardio-training)</b>	
Entrée individuelle	10,00 €
Abonnement 10 entrées - <b>création</b>	<b>90,00 €</b>
<b>Accès à tout le centre</b>	
Entrée individuelle	15,00 €
Abonnement 10 entrées	135,00 €
<b>Tarifs spécifiques</b>	
Scolaires 1er degré du territoire intercommunal	1,00 €
Scolaires 1er degré extérieur au territoire intercommunal	3,00 €
Location ligne d'eau collèges et lycées du territoire intercommunal	<b>21,00 €</b>
Location ligne d'eau collèges et lycées hors du territoire du territoire intercommunal	<b>30,00 €</b>
Location ligne d'eau autres organismes	<b>30,00 €</b>
Location ligne d'eau collèges publics pour réservation d'un cycle : Tarif préférentiel sous réserve de conventionnement avec le Département du Cantal	14,70 €
Mise à disposition éducateur auprès des établissements scolaires / séance scolaire	16,00 €
Location bassin sportif (5 lignes) sans surveillance pour 1 heure	180,00 €
Location bassin sportif (5 lignes) avec surveillance (1 MNS) pour 1 heure	210,00 €
Location bassin ludique (3 lignes) sans surveillance pour 1 heure	110,00 €
Location bassin ludique (3 lignes) avec surveillance (1 MNS) pour 1 heure	140,00 €
Location espace forme avec BE pour 2 heures (salle cardio + jacuzzi + hammam)	200,00 €
Location espace forme avec BE pour 1 heure (salle cardio + jacuzzi + hammam)	100,00 €
Location à l'heure de la salle de réunion	21,00 €

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20220704-DEI\_IB2022-194-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2022  
Date de réception préfecture : 12/07/2022

Location salle de cours collectifs pour activité à but lucratif/heure	10,50 €
Location ligne d'eau cours de natation (réservé aux MNS)/mois	30,00 €